



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Bois Noirs : rencontre U15 D4 avancée au 10/04.
Usson en Forez : indisponibilité terrain pour travaux.
Mons du Forez : suppression championnat U15 à 8.
Savigneux Montbrison : horaire match U15 Coupe Loire
Haut Forez : score match U15 D3 du 03/03.
Haut Pilat : report match U15 D3 du 29/03.
L'Etrat La Tour : raison match U13 D1 non joué le 28/03.
Sury le Comtal : feuille de match U15 D4 du 28/03.
Firminy : erreur concernant feuille de match U9 dans Fal.
St Chamond : confirmation score match U14 D1 du 18/03.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêt municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.

COUPES

- U15

Rappel des ½ finales du 12 avril

- Andrézieux Bouthéon – Roannais Foot 42, à 10h, au complexe sportif Guyonnière 2
- Savigneux Montbrison – Rive de Gier, à 14h, au stade de la Madeleine

- U18

Rappel des ½ finales du 11 avril

- Se. Olympique – Veauce, à 16h30, au stade Rocher 2
- Andrézieux Bouthéon – L'Etrat La Tour, à 19h, au complexe sportif Guyonnière 2

U14 – U15

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

U14

Le nouveau championnat U14 va redémarrer le 19 avril

Le calendrier apparaîtra sur le site du District, à partir de jeudi, avec les poules.

U15

Match remis le 19 avril à 10h

D1

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1
Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

D2 Poule B

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

A 8

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1
Se. Montreynaud 1 – Se. Olympique 1
Se. St Victor sur Loire 1 – St Jean Bonnefonds

Match remis le 3 mai à 10h

St Romain le Puy 1 - Bonson St Cyprien 1
Pays de Coise 1 - Se. St Victor sur Loire 1

U15 à 8

Le championnat U15 à 8 ne sera plus organisé à partir de la saison prochaine.

Journée avec l'équipe Se. Olympique

J12 : dimanche 26 avril

Bonson St Cyprien 1- Se. Olympique 1

J13 : dimanche 10 mai
Pays de Coise 1 – Se. Olympique 1

J14 : dimanche 31 mai
Se. Olympique 1 – Se. St Victor sur Loire 1

U13

Plusieurs résultats ne sont pas rentrés, ce qui veut dire que la commission n'a pas reçu de feuille de match. Les clubs doivent vérifier les résultats manquants et envoyer la feuille de match ou indiquer pourquoi le match n'est pas joué. (Sans cela, les clubs seront sanctionnés pour non-utilisation de la FMI et non envoi de la feuille de match). La Commission des Règlements reste ferme à ce sujet.

Pour les clubs qui n'ont pas pu jouer un match par manque d'effectif, je vous propose de trouver une date qui convient à l'équipe adverse avant la semaine prochaine ; s'il ne trouve pas d'accord, l'équipe sera forfait pour le match en question et écopera d'une sanction par les Règlements.

U11

Bilan administratif de la JOURNÉE 5, phase 2, du samedi 28 mars

Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL, avant ou après le déroulement du plateau, à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au District : celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 13/04/26 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL

D1 poule A site de Sorbiers La Talaudière
- Roannais Foot 42 n°552975

D1 poule A site de Se. La Rivière
- L'Etrat La Tour n°504775

D1 poule B site de St Galmier Chamboeuf
- Riorges n°547504

D1 poule B site de Feurs
- Savigneux Montbrison n°552955

D1 poule B site d'Ecotay Moingt
- Rhins Trambouze n°549919
- Sud Forez Luriecquois n°552011

D1 poule C site de St Paul en Jarez
- St Paul en Jarez n°529727

D1 poule C site de Suc. Terrenoire
- Suc. Terrenoire n°518872
- St Joseph St Martin n°517776

D1 poule D site de Ric. Olympique du Montcel
- Savigneux Montbrison 2 n°552955

D1 poule D site de Roche St Genest
- Haut Pilat n°549920

D1 poule D site de Se. Côte Chaude
- Se. Côte Chaude n°500430

D2 poule A site de Grand Croix Lorette
- Grand Croix Lorette n°516403

D2 poule A site de As. St Etienne
- St Joseph St Martin 2 n°517776

D2 poule B site de Savigneux Montbrison
- Savigneux Montbrison 3 n°552955

D2 poule C site de Montagnes du Matin
- Se. Côte Chaude 2 n°500430

D2 poule C site de Se. St Charles Vigilante
- Se. St Charles Vigilante n°504693
- Andrézieux Bouthéon 1F n°508408

D2 poule D site de Ondaine

- St Etienne Sud n°582734

D2 poule E site de Se. St Victor sur Loire

- Se. Côte Chaude 3 n°500430

D2 poule E site de Se. Montreynaud

- Haut Pilat 2 n°549920

D3 poule A site de Rive de Gier

- Rive de Gier 4 n°500153

D3 poule A site de St Chamond Feu Vert

- St Chamond Feu Vert 2 n°554178

- Suc. Terrenoire 3 n°518872

D3 poule B site de Haut Forez

- Sud Forez Luriecquois n°552011

D3 poule B site de Périgneux St Maurice

- Périgneux St Maurice 2 n°560731

D3 poule C site de Champdieu Marcilly

- Savigneux Montbrison 4 n°552955

D3 poule C site de Plaine Ponsins

- Forez Roannais 3 n°551082

D3 poule E site de Se. La Rivière

- Se. Côte Chaude 4 n°500430

- St Paul en Jarez 4 n°529727

U9**Contrôle administratif des plateaux U9 de la J3 du 21 mars****Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26**

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 03/04/2026 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL. Au 06/04/26, celles-ci sont toujours manquantes. Les amendes prévues par les règlements du District s'appliquent.

D1**Poule 2**

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule 3

554178 – St Chamond Feu Vert 1

Poule 5

521798 - Fc. St Etienne 1 et 2

504775 - L'Etrat La Tour 3

Poule 6

518872 – Suc. Terrenoire 2

Poule 7

580450 – Se. La Rivière 1 et 2

Poule 9

523656 - St Just St Rambert 1 et 2

D2**Poule 2**

523656 - St Just St Rambert 3 et 4

Poule 6

523340 - Ent. Doizieux La Terrasse 1

Poule 10

554178 – St Chamond Feu Vert 2

582734 - St Etienne Sud 1

518872 – Suc. Terrenoire 3 et 4

Poule 11

580450 – Se. La Rivière 3 et 4

Poule 14

508408 – Andrézieux Bouthéon 1F

Contrôle administratif des plateaux de la J4 du 28 mars**Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26**

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 12/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

D1**Poule 2**

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule 3

554178 – St Chamond Feu Vert 1

529727 - St Paul en Jarez 3

Poule 4

504775 - L'Etrat La Tour 1 et 2

Poule 5

500430 – Se. Côte Chaude 1 et 2

Poule 6

518872 – Suc. Terrenoire 2

Poule 7

580450 – Se. La Rivière 1 et 2

Poule 8

504820 – Bellegarde en Forez 1

518872 – Suc. Terrenoire 1

Poule 9

523656 - St Just St Rambert 1 et 2

D2**Poule 2**

523656 St Just St Rambert 3 et 4

Poule 3

509200 – Usson en Forez 1 et 2

552011 - Sud Forez Luriecquois 1

Poule 4

504820 - Bellegarde en Forez 2

523656 - St Just St Rambert 5

Poule 6

523340 – Ent. Doizieux La Terrasse 1

533556 - Châteauneuf 1 et 2

Poule 9

582208 - Loire Forez 3 et 4

Poule 10

554178 – St Chamond Feu Vert 2

582734 - St Etienne Sud 1

518872 – Suc. Terrenoire 3

Poule 11

580450 – Se. La Rivière 3 et 4

500430 – Se. Côte Chaude 3 et 4

525333 – Se. St Victor sur Loire 1 et 2

Poule 13

513357 - La Fouillouse 3

504693 - Se. St Charles Vigilante 1 et 2

Poule 14

552011 - Sud Forez Luriecquois 2 et 3
560856 - Monts et Plaine 1F

U7

Des modifications de désignation de plateaux peuvent intervenir et la mise à jour du site du district peut subir quelques soucis de conformité. Aussi, il convient de se connecter à Footclubs, « Menu », onglet « Epreuves », rubrique « Foot. Animation Loisir », une nouvelle fenêtre s'ouvre et dans le menu de gauche choisir « Agenda » dans lequel vous trouverez les plateaux auxquels vous participez quelle que soit la catégorie.

Cette consultation nécessite bien entendu que vous possédiez un accès et un profil sur Footclubs que le Correspondant de votre club vous a donné.

Comme pour la 1ère Phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H afin d'éviter un oubli.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur. Enfin, lorsque vous êtes amené à annuler un plateau, vous devez cocher les cases absences prévues dans le FAL et mettre en commentaires « plateau annulé » en indiquant la cause de l'annulation (par exemple à cause des conditions météorologiques).

Rappel du temps de jeu pour les plateaux U6 – U7 en 2ème phase : 4 rotations de 13 minutes

Contrôle administratif des plateaux de la J3 du 21 mars

Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 03/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL. Au 06/04/26, celles-ci sont toujours manquantes. Les amendes prévues par les règlements du District s'appliquent.

U7

Poule A

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule C

554178 – St Chamond Feu Vert 1

Poule H

582741 - Montagnes du Matin 1 et 2

Poule J

548273 - Ondaine 1 et 2

Poule K

582734 - St Etienne Sud 1

Contrôle administratif des plateaux de la J4 du 28 mars

Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 11/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

U6

Poule A

552955 - Savigneux Montbrison 1

U7

Poule A

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule C

554178 – St Chamond Feu Vert 1
580450 – Se. La Rivière 1
518872 – Suc. Terrenoire 1

Poule D

560559 - Anzieux 1 et 2

Poule E

552955 - Savigneux Montbrison 1 et 2

Poule F

552011 - Sud Forez Luriecquois 1

Poule H

582741 - Montagnes Du Matin 1 et 2

Poule J

525333 - Se. St Victor sur Loire 1

548273 - Ondaine 1 et 2

Poule K

582734 - St Etienne Sud 1

500430 – Se. Cote Chaude 1 et 2

Poule L

504383 – Se. Olympique 1 et 2

Poule M

500430 – Se. Côte Chaude 3

513357 - La Fouillouse 1 et 2